

République Tunisienne

Projet de développement urbain et de gouvernance locale

Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux

Projets en cours de mise en œuvre

Commune : TUNIS

Période (trimestre) 4^{ème} Trimestre (01 octobre 2019 au 31 décembre 2019)

a) Mémoire descriptif, explicatif et justification :

- Les projets sont toujours en cours de mise en œuvre durant ce quatrième trimestre de l'année 2019 (de catégorie " C"),
- Les travaux de voirie programmés en 2019 ont commencés en respectant les mesures d'atténuation inclus dans le PGES 2019 d'un montant de (2 .376 . 630 MD).
- Exemple : le réaménagement du voiries et de trottoirs circonscription centre ; appel d'offre numéro 54/ 2018.
- Lot numéro 1 : aménagement voiries .
- beb bhar : (av de carthage , kamel ataturk, pierre du Coubertin)
- beb souika : (rue de miel , zaouia ,bokria , bechir hamza)

- sidi el bechir : (rue abdelwaheb , rue saida manoubia)
- sijoumi : (ibnou massaoud , 4014 mallessine , ibnou charaf , commissaire)
- El ouardia : (rue sayeda ,sawssen , dalia , sued , ibn el habhab)
- Les travaux sont en cours d'exécution (50%)
- Lot numéro 2 : aménagement de trottoirs
- (A .O numéro 22 / 2019)
- Beb bhar : (av de carthage)
- Sidi el bechir : (rue abdelwaheb , av ali trad , beb el guorgeni)
- Les travaux ont commencé (5%)
- Les travaux sont terminés dans l'arrondissement ezzouhour (cité hashasia) et dans l'arrondissement el hriria(cité elboustan)
- Quelques anomalies sont remarquées lors des visites des chantiers ex :
 - Manque de signalisation des chantiers de voirie (panneau identifiant les travaux : intitulé du projet, durée des travaux etc...panneaux indiquant la déviation de la circulation
 - Manque de protection du chantier par des barrières et des icônes, exemple : le chantier de mise des dalots pour les eaux pluviales (cité bougatfa 1) à El hriria .
 - Fermeture des rues suite aux travaux de pose de dalots (nuisance pour les riverains surtout pour faire entrer leurs voitures)
 - Risque pour les enfants et les handicapés etc.
 - Lors des travaux des citoyens interviennent même pour donner leur avis technique d'où une perturbation du calendrier d'exécution

- Plusieurs obstacles ont rencontré l'entreprise lors de la mise des dalots notamment, les réseaux de l'Onas, Sonede , télécom ...ce qui entrave le déroulement normal du chantier (soit le rehaussement ou la déviation de certains réseaux) ,(une coordination avec ces services aurait due être faite avant le commencement des travaux) .
- Lenteur d'exécution des travaux suite au manque de coordination avec les autres concessionnaires (ONAS, SONEDE) nuisances pour les riverains. Ex : l'intervention des services de télécom pour faire des travaux après la mise en place de la couche de base par l'entreprise (cité elbostenhraiseira) .
- Retard d'enlèvement des remblais causés par les travaux, l'entreprise utilise souvent les lots vides des riverains d'où l'enregistrement des plaintes soulevées par les propriétaires de ces lots.
- La mise en côte des regards de l'onas s'est fait après une longue période de la fin des travaux ex :des rues a l'arrondissement sejourmi .
- Lors des visites des différents chantiers il ya peu de bruit, pas de rejet liquide et pas des déchets solides sur leurs périmètres.
- C'est pour cette raison et après des visites sur chantier dans différents arrondissements que des mesures d'atténuation sont en cours de mise en œuvre ... et sont contrôlées par l'administration à travers les ingénieurs de la Commune et des surveillants des chantiers, les nuisances sont traités par l'entreprise et le conducteur du chantier ou le surveillant des travaux et jusqu'a présent il y a quelques plaintes enregistrées de la part des riverains et qui sont été traité dans les délais.
- sommairement l'administration compte assurer par le contrôle de la conformité des travaux indiqués dans le CGEAC et le PGES intégrés dans les DAO.

b) Présentation de tous les projets en cours de réalisation ou réalisés pendant la période (trimestre).

N°	Indication du projet	Coût (en mille dinars)		Schéma de financement (en mille dinars)			Autofinanc (en mille dinars)	Emplacement (situation du projet)	Phase	
		Prévu par le PAI (en mille dinars)	Actualisé (en mille dinars)	subvention non affectée (en mille dinars)	subvention affectée (en mille dinars)	Prêt (en mille dinars)			Travaux	exploitation
1	Voirie et trottoirs	1.930	1.585	0	0	1500	85	El omranesup,bab el khadhra, sidi el béchir et ettahrir	x	-
2	1 .Voirie & trottoirs	2.500.000 = 1.200.000+ 1.300.000	1.094.000 + 1.244.000			1.094.000 + 1.244.000	0	Omrane, Sidi Bachir, BabBhar, BabSouika,Séjoumi, Ezzouhour, Hrairia, JebelJeloud	X	-
	2 . Voirie & trottoirs	2.376.630 = 1782044 .040 + 281 675 .594+ 312 910 .500 (RP)						Bab bhar Av de carthage , Kamel ataturk,Pierre du Coubertin Bab Souika, rue du miel,Zaouia Bokria, Bechir Hamza Sidi el bechir,rue Abdelwaheb ,rue Saïda Manoubia . Sijoumi, Ibnou Massoud El Wardia, rue Sayeda,sawssen,Dalia		
3	Embellissement	570.000	132.500 + 106.500+32 2.500	0	0	280.750	280.750	Ancienne médina	x	-

4	Réhab. Réseau éclairage public	686.441	638.000	0	0	192.640	445.360	El omrane, JebelJéloud,SidiEl Bechir, El Menzeh,Ezzouhour,Ettahrir	-	X
5	Réhab. Réseau éclairage public	799.100	600.000	0	0	420.000	180	El omrane sup, cité el khadhra	-	X
6	Réhab. Réseau éclairage public	1.000.000	1.684.000			1.193.000	491.000	El omrane sup, BabSouika, El Kabbaria, El Khadra, Djebel Déjéloud, El Ouardia, El Omrane, Ezzouhour, Esséjoui, Hrairia	X	-
7	Signalisation	1.700.000	1.763.432			1.690.000	73.432	Périmètre communale	X	-

c) Suivi de la mise en œuvre des mesures prévu par les EE et des mesures correctives par projet

Phase travaux

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC en cours des travaux du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et raisons	Mesures prises en cas de manquement aux obligations contractuelles et actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons			

1	Voirie et trottoirs	x	X	x	-	-	-	-	-
2	Embellissement	-	x	-	x	La commune a procédé à l'intégration des CGEAC vu que le projet pour se confirmer aux directives du PDUGL.	-	-	-
3	Réhab. Réseau éclairage public	-	x	-	x	La commune a procédé à l'intégration des CGEAC vu que le projet pour se confirmer aux directives du PDUGL.	-	-	-
4	Réhab. Réseau éclairage public	-	x	-	x	La commune a procédé à l'intégration des CGEAC vu que le projet pour se confirmer aux directives du PDUGL.	-	-	-

Remise en état des lieux à la fin des travaux : oui / non et préciser si c'est mentionné sur le PV de réception

Phase exploitation et maintenance

N°	Projet	Catégorie	Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC pour les projets en cours d'exploitation du trimestre en cours	Non-efficacité relevée des mesures prévues	Non-conformité relevée par rapport aux
----	--------	-----------	---	--	--

		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons	dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et mentionner les raisons et les actions prises et/ou engagées par la commune

d) Mécanisme de gestion des plaintes

Tableau 3: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes

Nom de la commune : Commune de TUNIS Nom du point focal: Trimestre :1	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	
Résumé synthétique du type de plaintes :	Aménagement des voiries et trottoirs, pollution, drainage des eaux pluviales
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse Tableau4: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes concernant les projets financés par le PDUGL.

Nombre de plaintes portant sur les projets financés par le PDUGL enregistrées au cours de la période:	
Résumé synthétique du type de plaintes :	Aménagement de la voiries.
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications):	

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

e) Récapitulatif :

- Nombre total de visites réalisées :
- Nombre total de non conformités relevées :
- Nombre total de nouvelles actions correctives lancées :
- Nombre total d'actions correctives clôturées :
- Nombre de plaintes reçues :
- Nombre de plaintes traitées :
- Difficultés rencontrées. Manque de ressources matérielles et personnelles la longue durée des procédures d'achats

f) Dossiers annexes

- Dossier photos
- Résultats d'analyses
- PV de réunions

Tableau 3: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes concernant les projets financés par le PDUGL

Nom de la commune : Commune de TUNIS Nom du point focal: Trimestre : 4 ^{er} trimestre 2019 (projet de rénovation 42/2019)	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	.
Résumé synthétique du type de plaintes :	
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :)
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :)

Nom de la commune : Commune de TUNIS Nom du point focal: Trimestre 1 ^{er} trimestre 2019 (projet de rénovation 42/2019)	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	.

Résumé synthétique du type de plaintes :	
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	-----

Phase exploitation et maintenance

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC pour les projets en cours d'exploitation du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et mentionner les raisons et les actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons		

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

<p>Nom de la commune : Commune de TUNIS Nom du point focal:</p> <p>Trimestre : «4^{er} trimestre 2019 (projet de rénovation 42/2019)</p>
--

Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	.
Résumé synthétique du type de plaintes :	-)
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	

République Tunisienne

Projet de développement urbain et de gouvernance locale

Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux

Projets en préparation

Commune : **TUNIS**

Période quatrième trimestre (Du 01 octobre 2019 au 31 décembre 2019)

a) Mémoire descriptif, explicatif et justification :

Les projets inscrits dans le PAI 2018-2019 sont toujours en cours durant cette période en phase étude ou préparation.

Le dossier du PGES du projet de voirie (1.300 MDT) est validé et publié sur le site de la CPSCL.

Le dossier du PGES du projet de voirie (2.126 MDT) est validé et publié sur le site de la CPSCL.

Les projets d'éclairage public sont classés dossier "C".

Les projets signalisation est classés dossier "C".

Le projet d'embellissement est classé dossier "C".

Le projet de bâtiment (travaux neufs est classé dossier "C")

Le PGES (les mesures d'atténuation sont intégré dans le DAO du projet voirie "1.300.000 DT")

Le PGES (les mesures d'atténuation sont intègre dans le DAO du projet voirie 2 .126000)

REMARQUE : les CGEAC sont intégrés dans les DAO des projets classés c ''.

- ✦ **Pour les 02 projets de réhabilitation du réseau d'éclairage public de montants respectifs de 600.000 DT et de 638.000 DT, les mesures environnementales (CGEAC) ont été incluses dans le DAO marché de travaux.**
- ✦ **Pour le projet de voirie (2 .376 .630 MDT) l'appel d'offre est lancé en trois lots(et a eu l'accord définitif de la caisse des prêts) .**
- ✦ **Pour le projet de voirie (1.094.000 MDT) a eu l'accord définitif de la caisse de prêts il est en cours de travaux .(le PGES est validé et publié).**
- ✦ **Le projet de l'éclairage public (1.684 MDT) a eu l'accord définitif les travaux sont en cours.**
- ✦ **Le projet de l'embellissement (1.000 MDT) a eu l'accord définitif en deux lots 300.000 DT et 462.500 DT.**

Récapitulatif :

Nb de projet en cours de préparation (par catégorie) **07 projets catégorisés "C"** et deux projets de catégorie "B".

Nb de PGES ou CGEAC réalisés :**02PGES +7 CGEAC.**

Nb de consultations publiques réalisées :**deux.**

Nb de PGES validés :deux réalisés et validés.

N°	Projet	Catégorisation du projet (Suite au tri)		Etude Environnement. requise		Avancement PGES			Consultation publique pour le PGES	Action assistance technique		Plaintes Concernant le projet		Procédures à aspect foncier (*)		Déplacements de personnes affectées par le projet			Observation (**)	
		B	C	PGES	CGEAC	provisoire	validé	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	Coût de l'action		
1	Réhab.réseau éclairage public 600.000 DT	-	x	-	x	-	-	-	x	-	x	-	x	-	x	-	x	-	-	-
2	Réhab.réseau éclairage public 638.000 DT	-	x	-	x	-	-	-	x	-	x	-	x	-	x	-	x	-	-	-
3	Eclairage public 1.700.000 DT		X		X								X							
4	Signalisation 1.700.000 DT	-	x	-	x	-	-	-	-	x	-	-	x	-	x	-	x	-	-	-
5	voirie 1.200.000 DT	-	x	-	x	-	-	-	x	x	x	-	x	-	x	-	x	-	-	-
6	Voirie 1.300.000 DT	X	-	x	-	OUI	Oui	Oui	-	Oui	-	-	-	-	X	-	X	X		
7	Voirie 2.126.000 DT	X		X			oui													A eu l'accord définitif
8	Embellissement 1.000.000 DT	-	x	-	x	-	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
9	Eclairage public 1.684.000 DT	-	x	-	x	-	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

b) Détails par projet (CGEAC) (CGEAC)

c) Aspects fonciers

Les formulaires ne sont pas remplis puisque l'aspect foncier est absent pour ces projets (il n'Ya pas de problème foncier rencontré à ce stade) Formulaire à remplir en cas de cession volontaire

Formulaire à remplir en cas d'acquisition à l'amiable

Description des parcelles				Mode d'acquisition, information et montant						
Parcelle n°	Statut juridique	Surface en m²	Utilisation	Type d'acte	Information sur les ayants droits/et ou propriétaires	Date	Montant provisionnel	Montant définitif	Date	Observations
Nb Total		Total surface					Montant total	Montant total		

Formulaire à remplir en cas d'occupation temporaire

Description des parcelles			Mode d'acquisition, information et montant				Indemnisation				
Parcelle n°	Statut juridique ou occupation temporaire	Surface	Description d'occupation	Type de culture	Nom des ayants droits	Statut	Prix fixé par ha	Montant de l'indemnité	Montant reçu	Date de paiement	Observations

Nb Total					Nb Total			Montant total	Montant total		

Plan de réinstallation à préparer en cas d'occupations ou de constructions irrégulières

- Nombre/Surface
- Acquisitions finalisées/en cours
- Coûts induits

Formulaire à remplir en cas d'expropriation

Description des parcelles				Information sur les ayant droits et montant						
n°Parcelle	Statut juridique	Surface en m²	Utilisation	Type d'acte	Information sur les ayants droits/et ou propriétaires	Date	Montant provisionnel	Montant définitif	Date	Observations
Nb Total		Total surface					Montant total	Montant total		

Récapitulatif :

- Surface totale cédée à l'amiable (en m²) **néant**
- Surface totale acquise à l'amiable (en m²) **néant**
- Surface totale occupée temporairement (en m²) **néant**
- Surface totale expropriée (en m²) **néant**
- Nombre de plans de réinstallation **néant**
- Difficultés rencontrées **pas de difficultés rencontrées**
- Coûts induits **pas de coût**

d) Dossier des annexes

- Dossier photos
- PV de réunions et de consultations
- Copies d'actes d'acquisition s'il y'a lieu